

Depuis l'avènement du ministère tory-conservateur au pouvoir en 1855, les dépenses publiques ont toujours dépassé les recettes, si ce n'est en 1861 qu'il y a eu un excédant de recettes assez considérable,—et c'est précisément l'année que le ministère libéral Macdonald-Dorion dirigeait les affaires.

Le rapport fait en 1863, par M. Langton, auditeur des comptes publics, porte l'augmentation de la dette à \$20,403,298 pour les sept années de 1855 à 1861, (c'est-à-dire à \$2,914,756 par année) dont \$5,980,740 dépenses pour améliorations permanentes, ce qui laisse \$14,422,558, dépenses Dieu sait comme, c'est-à-dire une augmentation annuelle de \$2 060,365, qui semble, ajoute-t-il, représenter l'excédant de la dépense ordinaire sur le revenu ordinaire (Voir Comptes Publics de 1862).

Avant 1862 les déficits annuels étaient de \$2,914,756; et sans l'opposition, qui a arrêté les extravagances de l'administration Cartier-Macdonald, en repoussant son fameux bill de milice de 1863, et sans l'intervention des ministres Macdonald-Sicotte et Macdonald-Dorion, ces déficits auraient été en augmentant d'année en année, puisque le seul bill de milice que proposait M. Cartier devait entraîner une dépense additionnelle de \$1,500,000 à \$2,000,000 par année.

L'état suivant des salaires et des dépenses contingentes des départements, tiré du second rapport de la Commission Financière de 1863, démontre l'extravagance de l'administration conservatrice. Ces dépenses étaient :

En 1852 de.....	\$155 329
En 1856 de	346,476
En 1860 de.....	472,066
En 1862 de.....	536,208

Ce qui fait une augmentation de 351 par cent en dix ans.

En 1863, l'administration libérale, dès sa première année, réduisit ces dépenses à \$454,379. C'était \$36,935 de moins qu'en 1861 et \$81,829 de moins qu'en 1862.

L'économie et l'attention déployées par l'administration libérale pour les intérêts publics contrastent singulièrement avec l'extravagance et l'incurie de l'administration tory qui l'avait précédée et de celle qui l'a suivie.

En dix ans les torys ont augmenté les dépenses des départements de \$155,000 à \$536,000, les dépenses ordinaires de \$3,000,000 à \$7,500,000; la dette publique de \$38,000,000 à \$74,000,000, et l'intérêt annuel sur cette dette de \$2,500,000 à \$4,000,000.

Dans une seule année l'administration libérale a réduit les dépenses des départements de \$81,000, les dépenses totales au-dessous des recettes ordinaires, payé les intérêts de la dette que le gouvernement précédent n'avait pu acquitter, et rétabli le crédit et l'ordre dans les finances et dans l'administration de tous les départements publics.

A l'œuvre on reconnaît l'ouvrier.

POSITION FINANCIÈRE DU BAS-CANADA SOUS LA CONFÉDÉRATION.

Des \$73,239,855, dont se compose la dette du Haut et du Bas-Canada, \$62,500,000 seulement feront partie de la dette de la Confédération (1) et

(1) Acte Impérial, clause 112.